

■ Perdrix rouge *Alectoris rufa*

Niche en France jusque dans le nord ouest de l'Italie et sur l'île d'Elbe. En France, nicheuse commune, sédentaire.

Nicheuse commune sédentaire

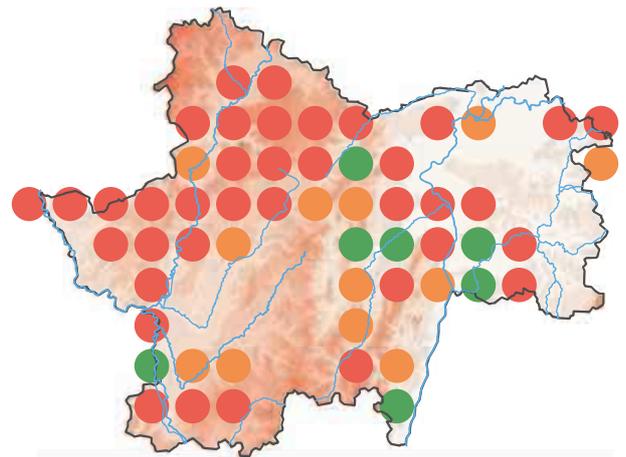
La Perdrix rouge est nicheuse sur la Côte Chalonnaise, au sud de la Côte Mâconnaise, mais également dans le Bassin minier, le Charolais et le Brionnais. L'espèce est plus localisée en Bresse. Néanmoins l'aspect quantitatif est impossible à préciser du fait des lâchers cynégétiques réguliers.

La Perdrix rouge apprécie les milieux ouverts, ensoleillés et secs, elle fréquente donc les pelouses calcaires entourées d'une végétation buissonnante tels que les buis. Depuis l'introduction de l'espèce dans les milieux agricoles de plaine par lâcher cynégétique, l'espèce fréquente les milieux semi-ouverts où elle apprécie l'alternance de cultures, de haies et de friches.

La Perdrix rouge est une espèce sédentaire. Le grand nombre d'observations enregistré au printemps est probablement dû aux lâchers cynégétiques effectués à cette période.

Historique et évolution

Au milieu du XX^e siècle, l'espèce est considérée comme nicheuse sédentaire, régulière et assez commune. Dans les parties montagneuses, se raréfiant dans la Côte Chalonnaise. Elle est absente de la Bresse et du Val de Saône (LA COMBLE & POTY, 1958).



Carte de répartition de la Perdrix rouge en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Dans les années 1980/90, les effectifs nicheurs se sont effondrés aussi bien au niveau local que national, en raison de la fermeture des milieux par déprise agricole et de l'intensification de l'agriculture (suppression du bocage, des haies...). Les lâchers cynégétiques (pour partie des hybrides Perdrix rouge et Perdrix choukar *Alectoris chukar*) ont favorisé l'installation d'une population en Bresse et dans le Val de Saône. Depuis, aucune estimation fiable des effectifs nicheurs du département n'a pu être faite. La fréquence et l'importance des lâchers cynégétiques artificialisent cette population et rendent l'estimation des couples nicheurs particulièrement délicate.

Alexis RÉVILLON & Jean-Marc FROLET

■ Perdrix grise *Perdix perdix*

P. p. perdix niche dans le nord de la France et de l'Europe jusqu'en Scandinavie, *P. p. armoricana* dans le reste du pays sauf les Pyrénées, qui accueillent *P. p. hispaniensis* présente également dans les Monts Cantabriques.

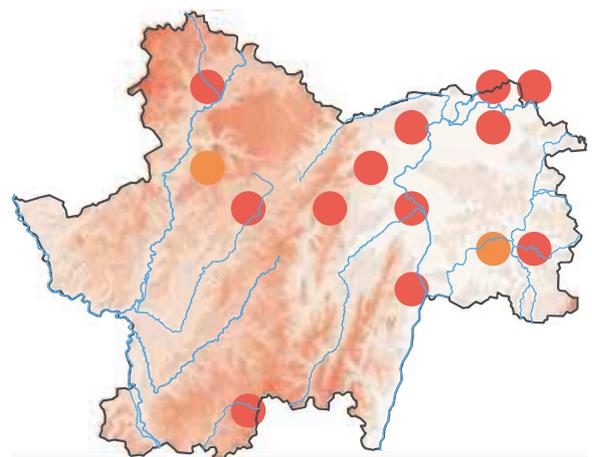
Nicheuse occasionnelle, sédentaire

Les effectifs d'oiseaux nicheurs sont très mal connus. La Perdrix grise est encore nicheuse très localement dans le Val de Saône, peut-être en Bresse et dans le Bassin minier.

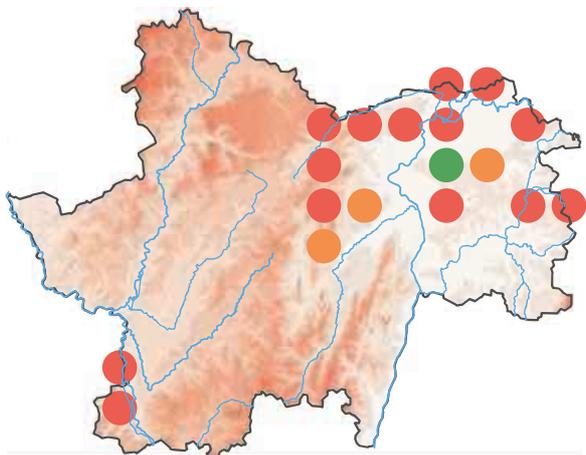
En Saône-et-Loire, la Perdrix grise occupe les milieux agricoles semi-ouverts et ouverts cultivés (surtout dans les plaines céréalières). Elle apprécie également les friches et les jachères.

Il n'y a que 3 cas de reproduction certaine :

- 1 au printemps 1984 à Jugy ;
- 1 femelle et 1 jeune le 22.06.2011 à Sassenay ;
- 2 adultes et 6 jeunes le 06.07.2011 à Saunières.



Carte de répartition de la Perdrix grise en période de nidification en Saône-et-Loire de 1960 à 1999.



Carte de répartition de la Perdrix grise en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

La population de Perdrix grise est **sédentaire**. Actuellement, le nombre important d'observations début octobre coïncide vraisemblablement avec les lâchers cynégétiques.



Perdrix grise.

Historique et évolution

Notée comme nicheuse régulière et répandue au milieu du XX^e siècle (LA COMBLE & POTY, 1958), la Perdrix grise a connu une baisse régulière progressive de ses effectifs nicheurs jusqu'à sa possible disparition dans les années 1980. Cette diminution drastique des populations de perdrix grise est également constatée au niveau national.

Aujourd'hui, la population de Perdrix grise en Saône-et-Loire est maintenue de manière artificielle grâce aux lâchers cynégétiques qui concernent principalement la sous-espèce *perdrix*.

Alexis RÉVILLON & Jean-Marc FROLET

Caille des blés *Coturnix coturnix*

Niche de l'Europe occidentale, jusqu'en Inde et en Sibérie centrale. En France, nicheuse et migratrice commune, hivernante très rare.

Nicheuse peu commune localisée

Espèce mal connue en Saône-et-Loire. La Caille des blés est surtout présente dans les grandes vallées alluviales (Val de Saône, vallée de la Loire et leurs affluents), la Bresse et à un moindre degré le Bassin minier, la Côte Chalonnaise et le Brionnais. Elle semble absente du Morvan, du Charolais, du Clunisois et de la Côte Mâconnaise.

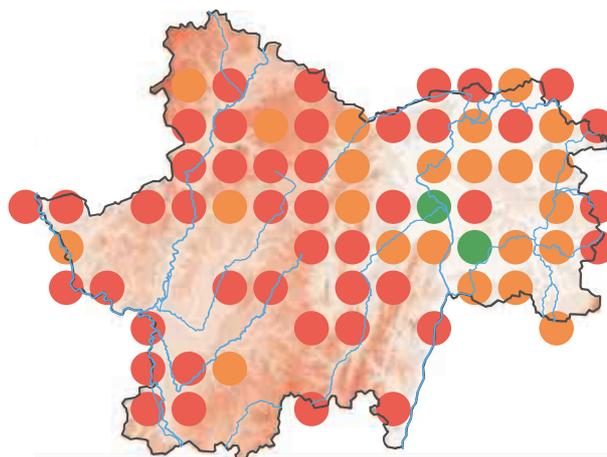
La Caille des blés occupe les écosystèmes agricoles très ouverts, appréciant les couverts végétaux assez denses et hauts. Les milieux où elle est le plus souvent contactée sont donc les prairies de fauches et les cultures céréalières voire sur les côtes calcaires, les friches et landes.

En Saône-et-Loire, nous n'avons que très peu d'informations concernant la période de reproduction. Il n'existe qu'une donnée de nidification certaine : 1 poussin avec adulte le 06.07.1996 à Mercurey.

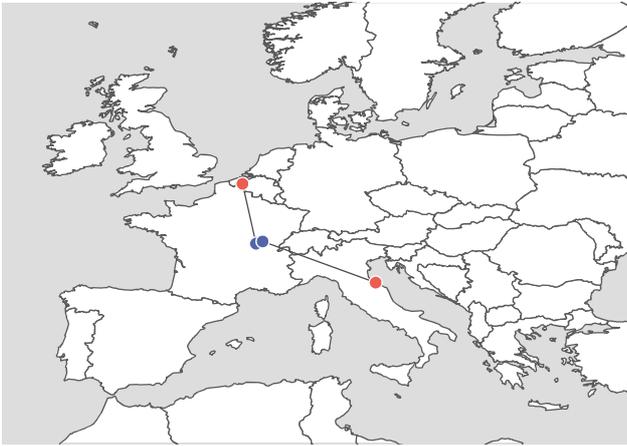
Migratrice peu commune

La migration postnuptiale est précédée d'un erratisme des mâles en juillet (1 mâle en migration nocturne sud entendu au dessus de Chalon-sur-Saône le 01.07.2001). Elle ne débute qu'en août jusqu'en septembre mais des individus peuvent s'attarder jusqu'en octobre. C'est le cas d'un individu contacté le 03.10.1993 à Saint-Cyr et de 4 individus le 16.10.1993 au Breuil en migration.

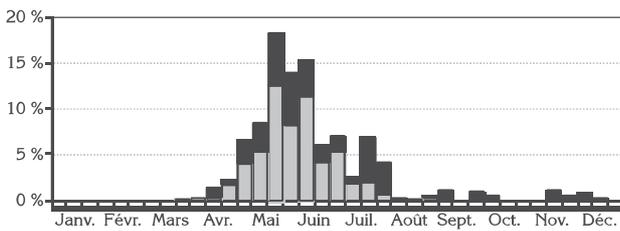
La migration pré-nuptiale débute en avril pour se prolonger jusqu'à mai. Néanmoins, des données d'oiseaux précoces existent. C'est le cas d'un individu contacté le 24.03.1993 à Beaurepaire-en-Bresse.



Carte de répartition de la Caille des blés en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Carte de déplacement de la Caille des blés d'après les données de baguage du CRBPO.



Phénologie saisonnière de la Caille des blés d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Historique et évolution

Très commune et largement répandue au XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, la Caille des blés voit ses effectifs décliner dans les années 1950. Cette chute du nombre de nicheurs est surtout constatée dans le Morvan et en Bresse (LA COMBLE & POTY, 1958). Ce phénomène est probablement dû au changement des pratiques agricoles de l'époque. Durant les années 1970, la Caille des blés voit ses populations s'effondrer tant au niveau local que national.

Une remontée des populations françaises s'enclenche durant les années 1980 (secondaire à une meilleure gestion cynégétique au Maroc (DUBOIS *et al.*, 2008)) et il faudra attendre la toute fin de cette décennie pour voir les effectifs nicheurs de Caille des blés en Saône-et-Loire augmenter de manière significative. Aujourd'hui, la Caille des Blés est à nouveau présente sur les territoires qu'elle occupait jadis, mais la densité de couples nicheurs n'a pas retrouvé les niveaux antérieurs.

Données de baguage

- 1 individu sujet d'Égypte bagué et relâché à Aix-en-Provence fin mai 1935 repris en 1935 à Tremblay-Matour ;
- 1 individu bagué le 17.05.1950 à Piacenza, Émilie (Italie) trouvé mort le 08.08.1950 à Frangy.

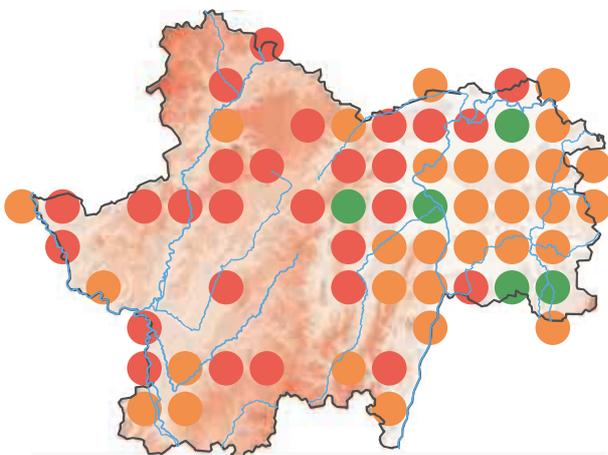
Alexis RÉVILLON & Jean-Marc FROLET

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

Oiseau d'origine orientale, du Caucase à la Corée, comprenant de nombreuses sous-espèces. A été introduit en Europe dès l'époque romaine, pour la chasse. En France, nicheur commun sédentaire.

Nicheur peu commun sédentaire

Vraisemblablement introduit au début du XX^e siècle, nicheur sédentaire commun localement (LA COMBLE & POTY, 1958). Le Faisan de Colchide est actuellement présent toute l'année dans une bonne partie de la Saône-et-Loire, sauf dans le Charolais-Brionnais, le Morvan et l'Autunois.



Carte de répartition du Faisan de Colchide en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Frédéric TILLIER

Faisan de Colchide.

La population nicheuse semble toutefois faible et ne se maintient que grâce à des lâchers répétés. L'espèce est pourtant d'une très forte plasticité écologique et peut nicher dans toutes sortes de milieux : boisements, friches, zones humides, jachères, prairies ou cultures. Elle pourrait sans doute se maintenir voire même prospérer, si elle n'était pas chassée.

Les Faisans de colchide observés, quasiment tous originaires d'élevages, appartiennent pour la plupart à la sous-espèce *torquatus* (reconnaisable à son collier blanc), au mutant *tenebrosus* (Faisan obscur) apparu en élevage, ou à des formes intermédiaires. La sous-espèce nominale *colchicus* (sans collier), d'origine caucasienne, est rarement observée.

Le chant des mâles est entendu dès début mars jusqu'à fin juin. Seulement 7 cas de reproduction certains sont répertoriés dans la base de données, les familles étant observées surtout en juin.

Alain MICHON & Jean-Marc FROLET